MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

BULLETIN
DE L'INSTITUT FRANÇAIS
D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne

BIFAO 99 (2000), p. 1-19

Michel Baud, Frédéric Colin, Pierre Tallet

Les gouverneurs de l'oasis de Dakhla au Moyen Empire.

Conditions d'utilisation

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

Conditions of Use

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

Dernières publications

9782724711219	*Gateway to Africa. Cultural Exchanges Across the Cataracts*	Valentina Gasperini (éd.), Gihane Zaki (éd.), Giuseppe Cecere (éd.)
9782724711264	*La chapelle d'Osiris Ounnefer Neb-djefaou*	Laurent Coulon
9782724711752	*Guide du Caire Islamique*	Hadrien Collet
9782724711660	*Mélanges de l'Institut dominicain d'études orientales 41*	Adrien Candiard (éd.)
9782724711745	*Bulletin archéologique des Écoles françaises à l'étranger (BAEFE)*	
9782724711271	*Du côté de chez Zeus*	Emmanuel Botte (éd.), Hélène Cuvigny (éd.), Michel Reddé (éd.)
9782724711677	*La Description de l'Égypte*	Paul-Marie Grinevald
9782724711714	*La pensée et la pratique pharmacologiques d'Avicenne*	Sylvie Ayari

© Institut français d'archéologie orientale - Le Caire

Les gouverneurs de l'oasis de Dakhla au Moyen Empire

Michel BAUD, Frédéric COLIN, Pierre TALLET

LES PROSPECTIONS et les fouilles conduites depuis plus de vingt ans dans l'oasis de Dakhla ont permis d'enrichir et de corriger une histoire trop exclusivement écrite jusqu'ici à partir des sources de la Vallée [1]. Deux périodes ont particulièrement bénéficié de ces recherches : la fin de l'Ancien Empire (essentiellement grâce aux fouilles effectuées par l'Ifao sur le site de Balat/Ayn Asil) et l'époque romaine [2]. En revanche, nous sommes bien moins informés sur le IIe millénaire : quelques témoins archéologiques de la Deuxième Période intermédiaire ne viennent guère compenser la rareté des allusions à l'Oasis dans les textes des autres provinces égyptiennes, ni le mutisme quasi total de la documentation épigraphique autochtone [3]. Dans ce contexte, la publication récente par G. Burkard et L. Krzyzaniak de plusieurs graffiti rupestres mérite une attention particulière, car elle renouvelle totalement la documentation oasienne connue jusqu'ici [4].

Ces documents se trouvent dans leur grande majorité au nord-est du village de Ténida, au lieu-dit El-Agoula, sur la route qui relie, depuis l'Antiquité, l'oasis de Dakhla à la vallée du Nil en passant par Kharga. Un grand nombre des inscriptions et des représentations connues figurent sur un même rocher, auquel sa forme originale conférait sans doute un attrait

Il nous est particulièrement agréable de remercier S. Bickel, L. Coulon et D. Farout pour leur lecture attentive de ces lignes et leurs nombreuses suggestions, ainsi que Khaled Zaza qui a effectué les encrages des figures.

1 L. LIMME, « Les oasis de Dakhleh et Khargeh d'après les documents égyptiens de l'époque pharaonique », *CRIPEL* 1, 1973, p. 39-58 ; D.B. REDFORD, « The Oases in Egyptian History », *JSSEA* VII/2, 1976, p. 2-4 (2100 à 1650 av. J.-C.), VII/3, 1976, p. 2-6 (1650 à 1000 av. J.-C.). Sur le biais de « nilocentrisme », voir L. GIDDY, *Egyptian Oases*, Warminster, 1987, p. 166-173.

2 Voir tout particulièrement les résultats des fouilles du Dakhla Oasis Project, et la synthèse récente de O. KAPER, *Temples and Gods in Roman Dakhleh*, Groningen, 1997.

3 Du matériel inscrit de cette période a été mis au jour lors des fouilles effectuées dans la nécropole de Qila el-Dabba (S. AUFRÈRE, P. BALLET, « La nécropole sud de Qila Al-Dabba », *BIFAO* 90, 1990, p. 10). Une inscription rupestre publiée par H. WINLOCK, *Rock Drawings of Southern Upper Egypt* II, Londres, 1939, pl. VIII peut également être datée du Moyen Empire (cf. J. OSING, « Notizen zu den Oasen Charga und Dachla », *GöttMisz* 92, 1986, p. 82). Pour le Nouvel Empire, la seule documentation épigraphique connue a été découverte sur le site d'Ayn Asil par A. Fakhry (J. OSING, *Denkmäler der Oase Dachla*, Mayence, 1983, nos 30, 38, 39) ; on peut y ajouter quelques étiquettes de jarres recueillies lors de récents sondages sur le site (cf. S. MARCHAND, P. TALLET, « Ayn Asil et l'oasis de Dakhla au Nouvel Empire », dans ce *BIFAO*).

4 G. BURKARD, « Inscription in the Dakhla Region », *Sahara* 9, 1997, p. 152-153 ; L. KRZYZANIAK, « Dakhleh Oasis. Research on Petroglyphs, 1998 », *Polish Archaeology in the Mediterranean* 10, 1999, p. 131-134.

© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

particulier [fig. 1]. Elles sont malheureusement, depuis quelques années, menacées par l'extension des cultures dans cette région. En attendant la publication définitive de cet ensemble documentaire, et au vu de l'importance primordiale de ces graffiti pour écrire l'histoire de Dakhla à l'époque pharaonique, il nous a semblé utile de proposer une présentation plus détaillée de ce dossier en y joignant les quelques notes que nous avons prises à ce sujet [5].

1. Représentations et inscriptions

a. Le gouverneur Amény représenté seul

Document 1 [fig. 2]. Cette scène est gravée assez haut sur la paroi ; difficilement accessible, elle n'a pu être relevée qu'approximativement. Un personnage debout (hauteur conservée 32 cm) y est représenté devant un brûle-parfum (hauteur 27,5 cm, largeur max. 3,5 cm) à la forme peu canonique, ressemblant à une haute cruche à col évasé. Sa fonction est néanmoins établie par les quatre traits qui émanent de sa partie supérieure, figurant sans doute les fumerolles d'une fumigation d'encens. Le personnage est vêtu d'un pagne mi-long, de forme triangulaire (sans tablier différencié), dont la ceinture porte un pendentif court. La base de son cadre est décorée de deux éléments dressés, évoquant les uræi du devanteau de pagne de type royal [6]. L'individu est coiffé d'une sorte de tiare, dont l'extrémité supérieure n'est pas conservée. Au niveau de sa tête, une colonne de texte (hauteur 13,5 cm ; largeur max. 7 cm) l'identifie comme le *ḥ3ty-*<ʿ> *Jmn*<*y*>, « le gouverneur Amény ». Les orientations du titre et du nom sont opposées (cf. aussi doc. 4), celle du nom étant conforme à celle du personnage :



REMARQUE

Compte tenu des parallèles (ci-après), le titre en jeu est clairement celui de *ḥ3ty-ʿ* ; l'ellipse du *ʿayn* est d'ailleurs connue dans ce contexte [7].

b. Le « fils du gouverneur » Méry

Document 2 [fig. 3 [8]]. Il s'agit d'un fragment de rocher détaché de la paroi, gisant au pied de celle-ci parmi d'autres débris de versant. Dans un cadre évoquant les contours d'une stèle cintrée (hauteur max : 22 cm, largeur max. à la base 17 cm), un personnage est figuré

5 Les inscriptions ont été étudiées à Ténida par les auteurs de cet article en janvier-février 1998. Un rapport sur leur existence, assorti d'un catalogue succinct, avait alors été remis au Conseil suprême des antiquités (cf. *BIFAO* 98, 1998, p. 570, 572, 578). Depuis, l'ensemble de ce site a fait l'objet d'une prospection (novembre 1998, cf. *PAM* 10, 1999, p. 131-134) sous la direction de L. Krzyzaniak, qui a publié un relevé des trois documents les plus intéressants de la série.

6 J. VANDIER, *Manuel d'archéologie égyptienne* III, Paris, 1958, p. 186, 411-412 ; pour la datation de cet ornement, cf. *infra* n. 23.

7 Cf. le graffito Gr.12 de Hatnoub : R. ANTHES, *Die Felseninschriften von Hatnub*, *UGAÄ* 9, 1964, p. 28, n. 2, pl. 15, ligne 1.

8 Cf. L. KRZYZANIAK, *op. cit.*, fig. 1.

BIFAO 99 (2000), p. 1-19 Michel Baud, Frédéric Colin, Pierre Tallet
Les gouverneurs de l'oasis de Dakhla au Moyen Empire.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

debout, tourné vers la gauche (hauteur 19,5 cm). Il tient verticalement dans sa main droite un bâton, tandis que le bras gauche pend le long du corps ; l'épaule gauche est représentée de manière anguleuse. La tête est coiffée d'une sorte de calotte ou d'une perruque courte stylisée, surmontée d'un élément semblable au signe du cobra-*ḏt*. L'effet ainsi obtenu rappelle clairement l'uræus royal. Le cou est orné d'un collier-*ousekh* schématique. Le pagne mi-long triangulaire est maintenu par une ceinture à la boucle proéminente ; il comporte un devanteau à uræi du type déjà évoqué (doc. 1). Une colonne de texte (hauteur 16,5 cm ; largeur des signes 2,5 cm), insérée entre le trait de contour gauche du graffiti et le bâton de commandement, orientée dans le même sens que le personnage, en livre l'identité : *z3 ḥ3ty-ʿ Mr(j)*, « le fils du gouverneur, Méry ».



REMARQUES

1. Le signe *mr* est à l'envers, hésitation d'orientation aux parallèles nombreux.

2. Le nom du personnage est sans doute à lire Méry. Le dernier signe de son nom (Gardiner M 24 = ) pourrait à la rigueur autoriser une lecture Méry-resy. On remarque cependant que ce signe est le plus souvent tourné dans le mauvais sens (cf. *infra*, doc. 3 et 4) sans doute en raison d'une confusion avec le signe *tr* (Gardiner M 6 = ), qui apparaît d'ailleurs dans une autre inscription à la suite du même anthroponyme (cf. doc. 7). Ces éléments incitent à considérer ici cet hiéroglyphe comme un simple déterminatif, interchangeable, dénotant une « sportive ideographic intention [9] », ce qui n'écarte pas une éventuelle valeur phonétique *-rj*, connue pour M5 et M6 et bien adaptée au nom en question.

Document 3 [fig. 4]. Deux lignes de texte légèrement incisées. Les signes sont orientés vers la droite. Chaque ligne (longueur resp. de 18 et 22 cm) comporte des signes de module très différent (hauteur moy. 5 cm).

Ligne 1 :  : *z3 ḥ3ty-ʿ Mrj*, « le fils du gouverneur, Méry ».

Ligne 2 :  : *š (?) nj mr(w)t n(t) Mrj*, « réservoir d'eau (établi) de la volonté de Méry ».

9 Cf. A.H. GARDINER, *Egyptian Grammar*, p. 479-480, à propos des signes M5 à M7, et p. 482 pour le signe M 24.

© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

En fin de ligne 1, quelques griffures assez confuses laissent penser que les signes *ḥɜty-ʿ* étaient répétés, en très grand module, dans une écriture beaucoup plus grossière (hauteur 14 cm ; longueur max. 19 cm). La tête de lion et sa crinière sont nettement discernables.

REMARQUES

1. La forme du signe *zɜ* en ouverture de la ligne 1 est étrange (l'oiseau ressemble à un échassier), mais cette lecture ne fait aucun doute compte tenu du doc. 2 et des parallèles à ce type de titre de filiation (cf. § 3).

2. La lecture du premier signe de la seconde ligne est incertaine ; sa signification de cuve ouverte, remplie d'eau, est cependant évidente. On peut songer à *ḫnwt* « citerne », qui s'appliquerait à une station sur une route d'expédition [10], à *swrt* « point d'eau » (pour l'assoiffé), mot souvent employé dans la littérature autobiographique de la Première Période intermédiaire [11], ou à des termes en rapport avec l'irrigation agricole, comme *š* « bassin, pièce d'eau », ou *ḫnmt* « puits [12] ».

3. Pour la suite de la seconde ligne, on peut hésiter entre une forme nominale *nj mrwt n(t)*, ou une forme verbale perfective, *nj mrt.n Mrj* « que Méry a voulu », ce qui n'en change pas le sens.

c. Représentations conjointes des gouverneurs Amény et Méry

Document 4 [fig. 5 [13]]. Cette scène est gravée sur un bloc détaché de la paroi, comme le doc. 2. Elle est délimitée par un cadre rectangulaire dont la partie supérieure droite est perdue (longueur 36,5 cm ; hauteur 17,5 cm). À gauche, orienté vers la droite, un personnage se tient debout (hauteur 15,5 cm), les bras le long du corps. Il est vêtu d'un pagne long. La tête, coiffée d'une perruque courte, semble surmontée du même serpent-*djet* que sur les doc. 2 et 5 ; la partie antérieure en est fort érodée, mais elle apparaît légèrement lorsque la pierre est éclairée de profil. Une colonne de texte (hauteur 15 cm, largeur moy. 3,5 cm) le qualifie de *ḥɜty-ʿ Mrj*, « le gouverneur Méry » ; titre et nom sont orientés contradictoirement, ce dernier en accord avec la représentation.



10 Cf. des exemples sous la VI[e] dyn. dans le désert oriental, E. EICHLER, « Neue Expeditions-inschriften aus der Ostwüste Oberägyptens », *MDAIK* 54, 1998, p. 263-266 (citerne *ḫnwt*), ou G. GOYON, *Nouvelles inscriptions rupestres du Ouadi Hammamat*, Paris, 1957, nº 46, p. 71-72 (signe du bassin *mr* s'appliquant à des citernes naturelles).

11 G. ANDREU, « Deux stèles de commissaires de police de la Première Période intermédiaire », *CRIPEL* 13, 1991, p. 20.

12 A.H. GARDINER, « The Dakhleh Stela », *JEA* 19, 1933, p. 20-21, entre autres termes sur les systèmes d'irrigation de l'Oasis.

13 Cf. L. KRZYZANIAK, *op. cit.*, fig. 2, approximative et au texte illisible.

BIFAO 99 (2000), p. 1-19 Michel Baud, Frédéric Colin, Pierre Tallet
Les gouverneurs de l'oasis de Dakhla au Moyen Empire.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

Face à lui, à l'autre extrémité, un personnage est figuré assis sur une chaise à dossier (hauteur : 13,5 cm). Vêtement et coiffe sont similaires à ceux du personnage de gauche, à l'exception de l'ornement de perruque, dont il est dépourvu. La délimitation complète de la jambe gauche (qui masque la droite), cuisse comprise, donne au pagne un effet de transparence. De son bras droit, il porte à son nez une fleur de lotus à la tige courbe ; le trait de celle-ci se superpose au contour du poing fermé. Le bras gauche est replié sur la poitrine, la main ouverte. Devant lui, une inscription qui débute en colonne par le titre, aux signes de grand module, et se poursuit en ligne par le nom (hauteur max. 10,5 cm ; largeur max. 9 cm), le désigne comme *ḥꜣty-ʿ Jmny*, « le gouverneur Amény ». À nouveau, titre et nom sont d'orientation inverse, le premier étant cette fois en accord avec le sens de la représentation.



La scène représentée est vraisemblablement une scène funéraire, le personnage assis pouvant être considéré comme un gouverneur défunt auquel son successeur, et sans doute son fils (cf. doc. 2-3), rend hommage.

Document 5 [fig. 6]. Ce document, bien qu'anépigraphe, présente dans sa conception et son exécution (tracés, schématisation des personnages) beaucoup d'affinités avec la scène précédente. Dans une orientation inverse par rapport à celle-ci, deux personnages, l'un debout (hauteur 25 cm), l'autre assis (17,5 cm), se font face. Le premier porte cette fois les attributs déjà rencontrés aux doc. 1 et 2, le cobra-*ḏt* sur coiffe courte, la ceinture à boucle proéminente et son pendentif à uræi ; il n'est donc pas douteux qu'il s'agisse à nouveau d'un gouverneur. Contrairement à ce que l'on observe sur le doc. 4, sa pose n'est pas statique, puisqu'il offre de sa main droite un pain conique. Le récipiendaire de l'offrande est un personnage assis portant une fleur de lotus à son nez, dont l'attitude, le vêtement et la chaise sont identiques à ceux de la scène précédente. Seule la coiffe est différente, une sorte de tiare semblable à ce que l'on observe sur le doc. 1, quoique le tracé du contour du crâne la fasse apparaître comme un élément posé sur le sommet de la tête, telles les rémiges du dieu Amon. Bien que la scène soit dépourvue de légende, costume et attitude des personnages les identifient donc comme deux gouverneurs se succédant, sans doute Amény et Méry à nouveau. Le caractère funéraire de la scène n'est pas douteux : l'offrande à un personnage tenant un lotus en est un élément caractéristique.

d. Comptes rendus d'expéditions

À cette documentation homogène, il faut ajouter un graffito de Ténida mentionnant une expédition dirigée par un autre gouverneur, Khentikhety-hotep. Ce document dévoile un autre aspect de la fonction des *ḥꜣtjw-ʿ* dans l'Oasis, qui doit être mis en parallèle avec l'inscription datée d'un intendant, située sur la route de la Nubie.

© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

Document 6 [fig. 7]. Ce texte de trois lignes est rédigé en hiératique, de droite à gauche (longueur 1re ligne 39,5 cm ; 2e ligne 47 cm ; 3e ligne 12 cm ; hauteur des signes 5 cm). Il est accompagné, en bas à gauche, de la représentation très effacée d'un personnage debout (hauteur conservée 16 cm). Un très grand bovin se trouve gravé immédiatement en dessous, sans que l'on puisse dire si cette représentation est contemporaine du texte.



1 | *rnpt-zp 8 ꜣbd 4 prt sw 24* 2 | *jn.n ḥꜣty-ʿ Ḫnt(j)-ḫty-ḥtp* 3 | *mšʿ s 420,*

An 8, 4e mois de la saison *peret*, 24e jour : le gouverneur Khentikhety-hotep a amené (ici) une troupe de 420 hommes.

REMARQUES

1. Sur les noms formés en Khentikhety, cf. P. Vernus, « Sur une particularité de l'onomastique du Moyen Empire », *RdE* 22, 1970, p. 155-169, qui en situe le floruit sous la XIIe dynastie, après quelques attestations sous la XIe et avant son déclin à la Deuxième Période intermédiaire. La diffusion de cet anthroponyme, connu à l'origine dans la région d'Athribis, signale l'intégration d'un personnel administratif du nord dans le cadre d'une Égypte réunifiée. Dans la mesure où le nom de Khentikhety-hotep est courant, son identification à des homonymes connus, même gouverneurs [14], est vaine en l'absence d'indices solides. On notera cependant la présence de ce nom – il s'agit d'un intendant – sur une petite stèle découverte par A. Fakhry dans la région de Kharga [15].

2. Sans doute faut-il tout simplement retenir ici le sens le plus courant du verbe *jnj* : « amener », à la forme *sḏm.n.f* et construit avec le complément d'objet direct *mšʿ*. Une autre hypothèse de lecture, moins convaincante, consisterait à retenir le sens plus rare d'« atteindre (un lieu) [16] », avec ellipse du syntagme adverbial dans notre cas, sachant que *jnj* se construit avec une préposition (cf. ex. de la note précédente). Il faudrait en outre supposer une autre omission, celle de *m* ou *ḥnʿ* devant *mšʿ*, pour que la phrase fasse sens, c'est-à-dire, avec une forme emphatique, « c'est <avec> une troupe de 420 hommes que le gouverneur Khentikhety-hotep a atteint (ce lieu) ».

14 P. VERNUS, *op. cit.*, p. 164, nos 109 et 114 : citation dans les archives d'Illahoun (P. Illahoun 10049 = *ZÄS* 59, 1924, p. 23) et statue du musée du Caire, provenant du nord du Delta (A. KAMAL, *ASAE* 2, 1901, p. 126-127).

15 A. FAKHRY, « Search for Texts », *Textes et langage de l'Égypte pharaonique* III, *BdE* 64/3, 1972 ; J. OSING, *Denkmäler*, no 47, p. 39-40.

16 Cf. par exemple R.O. FAULKNER, *A Concise Dictionary of Middle Egyptian*, Oxford, 1962, p. 22. Pour un parallèle dans le contexte d'une expédition, cf. l'inscription de Iri au Ouadi Hammamat, G. GOYON, *Nouvelles inscriptions*, p. 79, no 57 : *mk jn.n.j r ḫꜣst tn... r jnt jnr...*, « vois, c'est pour rapporter des pierres (...) que j'ai atteint cette montagne (...) ». D. Farout, à qui nous devons cette référence, nous suggère qu'il est possible que *jnj* vaille ici pour *jj* « venir » (confusion hiératique ?), qui ouvre fréquemment ce type de compte rendu de passage.

BIFAO 99 (2000), p. 1-19 Michel Baud, Frédéric Colin, Pierre Tallet
Les gouverneurs de l'oasis de Dakhla au Moyen Empire.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

Document 7 [fig. 8]. Cette inscription figure sur un rocher isolé, à 30 km au sud de l'oasis de Dakhla, sur la piste conduisant en Nubie *via* Abou Ballas. Elle a été découverte en 1992 par l'expédition W. Lama. Une photographie en est donnée par J.-F. Sers, *Désert libyque*, Paris, 1994, p. 204. Récemment, une publication complète avec traduction et commentaire en a été faite par G. Burkard (cf. n. 4), dont nous adoptons la lecture. Le texte est rédigé sur deux lignes, de droite à gauche, en hiératique (longueur 76 cm ; hauteur 12 cm) :



[1] *rnpt-zp 23 prr jmj-r pr Mrj* [2] *r nwd* (?) *wḥ3tyw*,
An 23. C'est pour rencontrer (?) les Oasiens que l'intendant Méry sort.

REMARQUES

1. La lecture *nwd* reste incertaine, compte tenu de la forme des signes. Peut-être faut-il y voir un sens assez proche de celui de la stèle de l'intendant Dedikou, venu de la Vallée pour « sécuriser le pays des Oasiens » (*jrt rwḏ t3 wḥ3tjw*) [17].

2. G. Burkard a établi une série de critères très favorables au Moyen Empire, sans écarter toutefois absolument la fin de l'Ancien Empire. Cette prudence légitime a été motivée, en particulier, par l'absence de parallèles prosopographiques et onomastiques à ce Méry : cette lacune est désormais comblée grâce aux inscriptions de Ténida, que tout concorde à dater entre la XI^e^ et la XIII^e^ dynastie (§ 2). Dans le cas de cette inscription, en raison de la mention d'un règne minimal de 23 ans, la fourchette doit être en outre resserrée à Mentouhotep II - Amenemhat III.

3. L'identification de cet intendant Méry avec son homonyme de Ténida (fils de gouverneur, puis gouverneur) reste une éventualité, sans que l'on puisse la démontrer. Il s'agit, dans les deux cas, compte tenu du contexte, de fonctionnaires investis de responsabilités élargies. Un même lien entre *jmj-r pr* et *ḥ3tj-ʿ* pourrait de surcroît être observé dans la documentation oasienne à propos de Khentikhety-hotep : deux inscriptions donnent pareillement, pour ce même anthroponyme, les titres d'intendant (associé à un an 3) et de gouverneur (associé à un an 8). Il pourrait s'agir des étapes d'une carrière. Il faut cependant signaler que le nom Méry semble avoir été relativement répandu dans l'oasis de Dakhla au Moyen Empire (voir *infra*, § 2, et la fig. 11).

17 Sur cette inscription et son sens, cf. H.G. FISCHER, « A God and a General of the Oasis on a Stela of the Late Middle Kingdom », *JNES* 16, 1957, p. 227-228 ; L. LIMME, *CRIPEL* 1, 1973, p. 43-44 ; L. GIDDY, *Egyptian Oases*, p. 56.

© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

2. La datation des monuments

En l'attente d'une publication exhaustive de la documentation de Ténida, il n'y a pas lieu de procéder ici à une étude détaillée des critères de datation de ces graffiti. Tout concorde *a priori* pour définir une période couvrant les XI^e^-XIII^e^ dynasties, en favorisant particulièrement la fin de la XI^e^ et la XII^e^.

– L'onomastique : le nom d'Amény évoque immédiatement le Moyen Empire, période prise dans ses limites chronologiques les plus larges [18]. Outre le gouverneur-père étudié, on connaît un homonyme ayant associé son nom à une représentation du dieu Seth, à quelques kilomètres du groupe principal d'inscriptions. Le nom du gouverneur-fils, Méry, rare sous cette graphie [19], est mal cerné chronologiquement. On en connaît à présent plusieurs homonymes dans l'Oasis : à Ténida [fig. 11], comme dans l'inscription publiée par Burkard (doc. 7), dont la datation sous la XII^e^ dynastie ne fait guère plus de doute. Ce nom est donc peut-être un particularisme local, ou se rattache à l'onomastique de Moyenne-Égypte, ce qui constituerait un élément en faveur d'un certain mimétisme entre les deux régions (cf. § 3). D'autres inscriptions de Ténida portent des noms caractéristiques de la période évoquée. Outre Khentikhety-hotep (cf. doc. 6, remarque 1), on relève par exemple, non loin du doc. 5, une courte inscription en deux colonnes [fig. 12], qui doit se lire : « Heqanakht () né de Kety () ; Hotep-en-<i>-Rê-Apis () » [20]. Tous ces noms ont indiscutablement une consonance Moyen Empire, le plus évocateur d'entre eux étant Héqanakht [21], bien connu pour la XI^e^ dynastie.

– Le titre de « fils de gouverneur » : il n'est pas antérieur à la Première Période intermédiaire [22].

– Les graphies des signes : la forme semi-hiératique très géométrique de la ligature *mn-n* (doc. 1 et 4) a des parallèles au Moyen Empire et à la Deuxième Période intermédiaire, cf. H.S. Smith, « The Rock Inscriptions of Buhen », *JEA* 58, 1972, p. 82 (Gebel Turob n° 7). D'autres signes, comme l'idéogramme *zš* [cf. fig. 9-11], ont une forme elle aussi géométrique qui écarte la période antérieure à la XI^e^ dynastie.

– Certaines particularités iconographiques : le pendentif à double uræus, notamment, n'est pas connu avant la fin de la XI^e^ dynastie [23].

18 H. Ranke, *PN* I, 31, n^os^ 13-16 et II, 341 (l'exemple d'Oudjebten doit dater de la PPI).

19 Ranke, *PN* I, 159, n° 23 (avec comme déterminatif les signes Gardiner M4 et M6 en variantes) ; au féminin *Mrt*, *ibid.*, 158, n° 13 (déterminé par le signe M4).

20 La deuxième colonne du texte peut correspondre à la signature d'un deuxième personnage, au nom relativement complexe. Il reste cependant possible d'y voir la formule *ḥtp(w)-n R'-ḥp*, « dont Rê-Apis est satisfait », qualificatif du seul Heqanakht (cf. P. Grandet, B. Mathieu, *Cours d'égyptien hiéroglyphique* 2, Paris, 1997, p. 484).

21 H. Ranke, *PN* I, 256, n° 11.

22 Cf. sur ce point § 3, et références de W.A. Ward et H.G. Fischer.

23 Une des attestations les plus anciennes figure, à notre connaissance, sur les reliefs de la chapelle de Montouhotep II à Dendera : L. Habachi, « King Nebhepetre Menthuhotp », *MDAIK* 19, 1963, p. 16-52, fig. 7 et 8. Ce type de devanteau reste rare, comme le montre l'absence de parallèles sous ce règne, y compris dans son temple funéraire, il est vrai très détruit. Le seul fragment qui s'y rapporte

BIFAO 99 (2000), p. 1-19 Michel Baud, Frédéric Colin, Pierre Tallet
Les gouverneurs de l'oasis de Dakhla au Moyen Empire.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

Dans l'ensemble, tout concourt donc à une datation comprise entre la XI^e dynastie et la Deuxième Période intermédiaire. L'inscription de Dakhla-Sud (doc. 7), compte tenu des longueurs de règne, permet pratiquement de limiter cette estimation à la XII^e dynastie. La fin de cette période, et notamment le règne d'Amenemhat III, constitue d'ailleurs, en termes quantitatifs, un véritable moment d'apogée du genre des graffiti rupestres, si l'on prend en compte les corpus publiés jusqu'ici, notamment ceux du Ouadi el-Houdi [24] et de la Nubie [25]. À Ténida, l'usage de prérogatives royales, sous forme du port d'ornements spécifiques, jouerait aussi en faveur de la XII^e dynastie ou peu avant, compte tenu de pratiques semblables attestées chez les puissants nomarques de Moyenne-Égypte (cf. § 3 *infra*).

3. Fonction et iconographie des gouverneurs de l'Oasis

Cet ensemble de graffiti permet d'éclairer, pour la première fois, la question de la direction de l'Oasis au Moyen Empire. Le titre de *ḥɜtj-ʿ* n'était pas attesté localement jusqu'ici avant la Basse Époque [26]. Seule la documentation de la Vallée relative aux Oasis en faisait état à partir du Nouvel Empire [27]. Il désigne, au Moyen Empire, le chef d'une unité territoriale (« gouverneur ») dominée par une métropole régionale [28], que cette circonscription soit un nome de la Vallée, une ville de pyramide, une oasis du désert [29] ou, exceptionnellement, un territoire (urbain) étranger égyptianisé [30]. Il est donc très probable que les *ḥɜtjw-ʿ* de Dakhla doivent être considérés comme des gouverneurs à part entière, à la tête d'une administration qui suit sans doute le modèle de la Vallée [31]. Ce sont les héritiers directs des gouverneurs de l'Oasis - *ḥqɜw wḥɜt* - de la VI^e dynastie et de la Première Période intermédiaire, dont la capitale régionale était installée à Balat/Ayn Asil (le premier membre du titre, *ḥqɜ*, servant aussi parfois à désigner le nomarque [32]). La forme *ḥɜtj-ʿ* n'en représente probablement guère plus qu'un changement de dénomination, intervenu, dans la vallée du

date probablement de Thoutmosis III, cf. D. ARNOLD, *Der Tempel des Königs Mentuhotep von Deir el-Bahari* II, *Wandreliefs*, *AVDAIK* 11, 1974, p. 37, n° 294, pl. 39. Il est clair, néanmoins, que l'uræus investit à cette époque divers éléments du costume royal, comme les pans du bandeau de tête : pour le même règne, cf. C. ALDRED, *Middle Kingdom Art*, Londres, 1950, p. 37-38, n° 15.

24 A.J. SADEK, *The Amethyst Mining Inscriptions of Wadi el-Hudi* I, Warminster, 1980, p. 101-102.

25 F. HINTZE, W. REINEKE, *op. cit.*, p. 205. Sur le nombre particulièrement important des inscriptions rupestres sous ce règne, voir aussi Cl. VANDERSLEYEN, *L'Égypte et la vallée du Nil* II, Paris, 1995, p. 104-110.

26 Cf. A.H. GARDINER, *JEA* 19, 1933, p. 19-29 : sous la XXII^e dynastie, un certain Ouayouset porte le titre de « prince des deux terres de l'Oasis (*ḥɜty-ʿ n tɜ 2 n wḥɜt*) ». Le titre *ḥɜty-ʿ n wḥɜt* figure également sur un bloc retrouvé à Mout, publié par J. OSING, *Denkmäler*, Nr 44a, p. 38, Taf. 8. Ce document, vraisemblablement attribuable à un dénommé Djedptah[-herou-iouef-ankh], ne peut pas être antérieur à la XXI^e dyn.

27 D. REDFORD, *JSSEA* VII/3, p. 2 ; L. LIMME, *CRIPEL* 1, p. 46.

28 W. HELCK, « Bürgermeister », *LÄ* I, col. 875-880 ; *id.*, « Hatia », *LÄ* II, col. 1042 ; H.G. FISCHER, « Gaufürst », *LÄ* II, col. 413-414. Pour les attestations du titre en relation avec une circonscription territoriale, cf. W. WARD, *Index of Administrative and Religious Titles of the Middle Kingdom*, Beyrouth, 1982, n^os 865-889 et H.G. FISCHER, *Egyptian Titles of the Middle Kingdom. A Supplement to Wm. Ward's Index*, New York, 1985, p. 19, n^os 865b-c, 874a et 881a.

29 Le titre est connu pour le Fayoum, cf. H.G. FISCHER, *Supplement*, p. 19, n° 881a.

30 Il s'agit de Byblos (W. WARD, *Index*, p. 107, n° 882) dont les gouverneurs, bien qu'autochtones, semblent considérés comme des fonctionnaires égyptiens : W. HELCK, « Byblos », *LÄ* I, col. 890. On trouve aussi des *ḥɜtyw-ʿ* en Nubie, notamment à Mirgissa (B. GRATIEN, « Départements et institutions dans les forteresses nubiennes », *Hommages Leclant* 2, 1994, p. 188).

31 Cf. les titres évoqués par D. REDFORD, *JSSEA* VII/2, p. 2-3 ; L. GIDDY, *Egyptian Oases*, p. 53-64 ; la documentation de Ténida en apporte une nouvelle confirmation.

32 H.G. FISCHER, *Varia Nova. Egyptian Studies* III, New York, 1996, p. 86, n. (f) ; voir aussi M. VALLOGGIA, « Note sur l'organisation administrative de l'oasis de Dakhla à la fin de l'Ancien Empire », *Méditerranées* 6-7, 1996, p. 63-65.

© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

Nil, dans le courant de la Première Période intermédiaire. Sachant qu'un des derniers *ḥqɜw wḥɜt* connus se situe sans doute sous la X^e dynastie [33], qu'il est encore fait allusion aux *ḥqɜw* « qui dirigent le désert » (*ḥrjw-tp dšrt*) sous la XI^e dynastie [34], et que la documentation de Ténida date vraisemblablement du Moyen Empire, il est clair que la dénomination de la fonction de gouverneur, comme ses prérogatives, suit à Dakhla la même histoire que dans le reste du pays. La solution de continuité entre l'Ancien et le Moyen Empire pourrait en définitive se réduire à peu de chose. Dans ce contexte, la « reprise en main » du territoire par le pouvoir central, souvent évoquée à l'aide des textes de la Vallée [35], a dû suivre un mouvement très similaire à celui que l'on pressent dans les nomes de Moyenne-Égypte : très progressif et sans action d'éclat, en composant avec des potentats locaux. Tout au plus l'hiatus de Dakhla se traduit-il par un changement de résidence des gouverneurs : la capitale de l'Oasis à l'Ancien Empire, Ayn Asil, semble en effet avoir été désertée du début de la Première Période intermédiaire jusqu'à une date déjà avancée sous la XIII^e dynastie [36].

On pourrait considérer, dans la mesure où la direction d'expéditions fait partie des attributions des gouverneurs [37], qu'il s'agit de nomarques en mission depuis la vallée du Nil. La documentation, puisqu'il s'agit de graffiti rupestres, renforcerait cette idée, tout comme le contenu de l'inscription de Khentikhety-hotep, commémorant son passage avec une troupe de 420 hommes. Le texte publié par Burkard en livre un autre exemple pour Dakhla, qui concerne cette fois un intendant [38]. La documentation de la Vallée avait d'ailleurs laissé entendre que l'Oasis pouvait n'avoir été témoin que d'un contrôle assez lâche d'un pouvoir central à peine restauré, sous forme de tournées d'inspection à caractère militaire, avant une intégration plus achevée à l'Égypte dans le courant de la XII^e dynastie, et surtout à la XIII^e [39]. Plusieurs indices rendent cependant peu probable que ces inscriptions soient les témoins d'expéditions conduites depuis la Vallée. Celle de l'intendant Méry, en raison de sa position très méridionale, ne peut signaler une expédition se rendant à Dakhla, mais au contraire conduite à partir de cette région-ci vers la Nubie [40] ; celle de Khentikhety-hotep peut faire référence à une opération locale de prélèvement de blocs de grès (cf. n. 44). Surtout, l'ensemble des graffiti de Ténida concernant les gouverneurs Amény et Méry ne satisfait guère aux critères habituels du compte rendu d'expédition lointaine. Il s'agit

33 Tombe de Betjou et Ideki (QDK I/75) de la nécropole de Qila el-Dabba à Balat : document publié dans J. LECLANT, G. CLERC, *Orientalia* 62, 1993, pl. XLII, fig. 49 et p. 258 (fouilles de S. Aufrère).

34 D. REDFORD, *JSSEA* VII/2, p. 2 ; commentaires sur le titre dans le sens de nomarque oasien par H.G. FISCHER, *loc. cit.*

35 L. LIMME, *CRIPEL* 1, p. 43 ; D. REDFORD, *JSSEA* VII/2, p. 2-3.

36 M. BAUD, *BIFAO* 97, 1997, p. 24-25. Il n'est pas exclu, cependant, qu'une implantation de la XII^e dyn. soit un jour mise en évidence à proximité du site d'Ayn Asil, certains éléments contemporains ayant été découverts dans la nécropole voisine de Qila el-Dabba (cf. *ibid.*, p. 27 et n. 24, fouilles A. Fakhry et S. Aufrère).

37 Pour une analyse récente de l'implication des gouverneurs dans des expéditions d'envergure au Ouadi Hammamat, cf. D. FAROUT, « La carrière du *wḥmw* Ameny », *BIFAO* 94, 1994, p. 156-157, 161, 164-165. Le titre de *jmj-r ḥmw-nṯr* associé à *ḥɜtj-ʿ* dans une inscription du Ouadi El-Houdi (K. SEYFRIED, *op. cit.*, p. 77, inscr. nº 29), définit bien le personnage comme responsable de cultes locaux (de la capitale régionale), une attribution caractéristique des gouverneurs-maires.

38 Un autre exemple d'intendant dans l'administration locale d'une Oasis peut être relevé à Bahareya : il s'agit d'un dénommé Mentouhotep, *jmj-r pr wr n Ḏsḏs*, dont un scarabée (XIII^e dynastie) a été récemment publié : S.L. GOSLINE, « Bahareya Oasis Expedition Season Report for 1988 », *Varia Aegyptiaca Supplement* 3, 1990, pl. XXIX.

39 H.G. FISCHER, *JNES* 16, p. 229 ; D. REDFORD, *JSSEA* VII/2, p. 2-3 ; L. GIDDY, *Egyptian Oases*, p. 53-62 et, sur le caractère militaire de l'intervention égyptienne, p. 60-62 (proposition émise avec prudence, en raison de l'état des sources).

40 L'importance des contacts avec cette région,

BIFAO 99 (2000), p. 1-19 Michel Baud, Frédéric Colin, Pierre Tallet
Les gouverneurs de l'oasis de Dakhla au Moyen Empire.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

essentiellement de représentations « en majesté », dont le caractère funéraire (ou mémorial) est indéniable, qu'il s'agisse du doc. 2 et de son contour de stèle cintrée, ou des doc. 4 et 5 célébrant un personnage défunt tenant le lotus [41]. Ces caractéristiques différencient ces graffiti de ceux du Sinaï ou du Ouadi Hammamat pour les rapprocher de ceux du Ouadi El-Houdi [42] ou, plus encore, de Hatnoub. R. Anthes avait déjà remarqué ce type de dichotomie, et proposé de l'expliquer, dans ce dernier cas, par la faible distance séparant les carrières de la métropole régionale (Hermopolis, 15e nome de Haute-Égypte), ce qui contribuait à les englober dans la même unité territoriale [43]. La documentation de Dakhla en offre désormais une nouvelle illustration, qui place bien les *ḥꜣtjw-ʿ* dans la sphère du pouvoir régional et d'un balisage territorial, et non dans celle d'expéditions menées à partir du Nil lointain. Le rôle des gouverneurs Amény et Méry à l'échelon local est d'ailleurs bien documenté par ces inscriptions. Outre l'exploitation possible de la zone comme carrière de grès, suggérant l'existence de monuments de pierre dans les environs [44], la mise en valeur de l'Oasis est évoquée dans le texte de Méry, commémorant le percement d'un puits (doc. 3). De la même façon, un certain contrôle des routes en direction de la Vallée comme de la Nubie pourrait transparaître de la position même des graffiti, qui se trouvent tous à des débouchés de pistes, c'est-à-dire des points stratégiques. Les fonctionnaires qui ont laissé, autour des gouverneurs, la trace de leur passage à Ténida, portent parfois des titres évocateurs d'une administration locale élaborée sur le modèle de celle des provinces nilotiques. On relève ainsi, parmi plusieurs scribes (*zš*) (comme Ounou ) [fig. 9]) la mention spécifique de « scribes du temple » (*zš ḥwt-nṯr*, comme Ibi  [fig. 10]), signalant l'existence d'un sanctuaire peut-être peu distant. Plus significative encore est sans doute la courte note laissée par un homonyme du gouverneur Méry [fig. 11], qui portait le titre de *zš (n) spꜣt*, « scribe du district » () [45]. Cette catégorie de fonctionnaires est certainement l'une des plus représentatives de l'administration locale, regroupée autour du *ḥꜣty-ʿ* [46].

Du point de vue iconographique, le costume des gouverneurs adopte des parures royales à un degré inconnu jusqu'ici, à notre connaissance, même si des témoins isolés, comme l'uræus frontal, sont attestés dans les nomes de Moyenne-Égypte [47]. Dans le cas des gouverneurs

contrairement à l'Ancien Empire, peut désormais se mesurer à la céramique découverte à Ayn Asil et d'autres sites de l'Oasis, cf. M. Baud, *BIFAO* 97, 1997, p. 28.

41 Il faut noter ici que l'une des rares inscriptions rupestres de Dakhla connues jusqu'ici, datant vraisemblablement de la Première Période intermédiaire, est également une inscription funéraire : cf. A. Gout, « Une inscription rupestre de l'oasis de Dakhla située au débouché du Darb el-Tawil », *Mélanges Vercoutter*, Paris, 1985, p. 267-272, avec une autre interprétation de ce document. Le personnage représenté est « chef de l'Oasis » (*jmj-r wḥꜣt*), titre de direction inconnu par ailleurs et sans doute antérieur au Moyen Empire.

42 Cf. K. Seyfried, *op. cit.*, nº 17 p. 48-50, nº 19 p. 54, nº 25 p. 72, nº 27 p. 75, nº 48 p. 82-83, nº 61 p. 88-89, avec des formules *ḥtp dj nswt*, *prt-ḫrw* et *n kꜣ n*.

43 R. Anthes, *Hatnub*, p. 9-10.

44 Ce pourrait être l'explication de la présence du fort contingent de Khentikhety-hotep (doc. 6), d'autant que le rocher comportant le groupe principal d'inscriptions a été largement découpé par l'action de l'homme, dont les traces d'activité et l'outillage de débitage jonchent les environs. La qualité du rocher n'étant pas exceptionnelle, ni ce matériau rare dans l'Oasis, il est clair que les blocs extraits n'étaient destinés qu'à un usage local.

45 W. Ward, *Index*, p. 164-165, nos 1425-1427 ; H.G. Fischer, *Supplement*, p. 35, nº 1426a. Il pourrait aussi s'agir d'un scribe du domaine « *zš n ḏꜣḏꜣt* », dont la graphie est pratiquement identique (cf. W. Ward, *Index*, p. 167, nº 1452) ; sur la notion de *ḏꜣḏꜣt*, et cette lecture, voir en dernier lieu S. Quirke, *The Administration of Egypt in the Late Middle Kingdom*, New Malden, 1990, p. 54-56.

46 S. Quirke, « The Regular Titles of the Late Middle Kingdom », *RdE* 37, 1986, p. 122.

47 Pour Meir, cf. le sarcophage de l'intendant Khnoumhotep : W.C. Hayes, *Scepter of Egypt* I, New York, 1953, p. 310 et fig. 201. Sur un autre plan, celui du programme décoratif et de la phraséologie, l'imitation royale atteint un haut degré dans la tombe du nomarque Oukhhotep III : A.M. Blackman, *The Rock-Tombs of Meir* VI, *ASE* 29, 1953, p. 29-31, 35, pl. 13. Pour un autre exemple d'uræus frontal sur une stèle abydénienne, cf. P. Ramond, *Les stèles égyptiennes du musée G. Labit à Toulouse*, *BdE* 62, 1977, p. 6-7, fig. 3 (inv. 49.274, *jmj-r ḫnwtj* Senpou).

© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

de Dakhla, il s'agit plus exactement d'un cobra au repos, *ḏt*, pour la parure de coiffe. Cet ornement est original, même si l'effet obtenu de face est assez proche de celui du cobra dressé, prêt à l'attaque. Peut-être s'agit-il d'un particularisme local, l'usage de ce serpent étant une illustration connue dans le contexte oasien [48]. L'uræus *stricto sensu* figure, indubitablement cette fois, sur les pendentifs de ceinture des gouverneurs. Son modèle est royal, et jusqu'ici réservé au monarque. La haute tiare d'Amény, enfin, n'est pas sans rappeler la couronne blanche, à moins qu'il ne s'agisse à nouveau d'un trait culturel oasien. Les noms et les titres sont cependant bien égyptiens, de même que, sur les sites de la Deuxième Période intermédiaire fouillés jusqu'ici, les témoins matériels [49]. Dans l'ensemble, cette iconographie royale d'emprunt des gouverneurs de Dakhla met bien ces personnages en parallèle avec les nomarques de Moyenne-Égypte (13e à 16e nomes de Haute-Égypte, nécropoles d'Assiout, Meir, El-Bersheh et Béni Hassan), qui se sont parfois arrogé un autre privilège royal, celui de la datation individuelle [50]. Dans les deux cas, il s'agit de l'appropriation par des potentats locaux d'éléments royaux. Le pouvoir considérable de ces fonctionnaires aux bases territoriales solidement établies ne disparaît d'ailleurs que très progressivement au cours de la XIIe dynastie, avec Sésostris III ou peu avant [51]. Ce détournement de divers symboles de l'autorité royale doit être replacé dans le contexte de la mise en œuvre de nouveaux moyens destinés à se substituer au monarque (appropriation du discours de protection paternaliste des sujets, création de nouveaux réseaux d'affiliation sociale) dont les germes remontent à la fin de l'Ancien Empire [52]. Les titres de filiation en fournissent une autre illustration.

Le titre *z3 ḥ3tj-ʿ* de Méry démontre en effet l'existence d'une lignée locale de gouverneurs, même embryonnaire. Le titre, qui associe un terme de parenté à une fonction de direction régionale, n'est pas original [53]. Il n'est néanmoins sans doute pas anodin qu'il soit, à nouveau, particulièrement attesté à Meir et surtout Béni Hassan, dans une Moyenne-Égypte aux nomarques puissants et toujours florissants sous la XIIe dynastie. La documentation de Ténida montre, en outre, que le classement de ces titres parmi les indicateurs de rang [54] est simplificateur, du moins pour les détenteurs masculins, susceptibles d'occuper des fonctions

48 K. MARTIN, « Uräus », *LÄ* VI, col. 864-866. Pour un autre élément de costume, éventuellement local, d'un gouverneur de Dakhla à la VIe dyn., cf. M. VALLOGGIA, *Méditerranées* 6-7, 1996, p. 64.

49 M. BAUD, *BIFAO* 97, 1997, p. 27. Pour une conclusion similaire à propos des gouverneurs de la VIe dyn., cf. M. VALLOGGIA, *op. cit.*, p. 65-66 et 68.

50 Voir notamment l'exemple remarquable du nomarque Amenemhat/Amény (Béni Hassan, tombe 2) qui, dans la même inscription datée, livre l'année de règne de Sésostris Ier (an 43), et la sienne propre (an 25), cf *Urk*.VII, 14, 3-5. D'autres exemples peuvent être trouvés dans les graffiti d'Hatnoub, dont la datation est encore objet de controverses (Première Période intermédiaire ou début XIIe dynastie ? voir dernièrement à ce sujet H. WILLEMS, « The Nomarchs of the Hare Nome and Early Middle Kingdom History », *JEOL* 28, 1983-1984, p. 80-102 ; D.B. SPANEL, « The Herakleopolitan Tombs of Kheti I, It(.j)ib(.j) and Kheti II at Asyut », *Orientalia* 58, 1989, p. 301-314).

51 Sur ces nomarques, voir la synthèse récente de Cl. VANDERSLEYEN, *L'Égypte et la vallée du Nil* II, p. 43-44, 67-69, 97, avec références ; voir aussi R. ANTHES, *Hatnub*, p. 97-108.

52 R. MÜLLER-WOLLERMANN, *Krisenfaktoren im ägyptischen Staat des ausgehenden Alten Reichs*, Tübingen, 1986, p. 55-71 ; S.J. SEIDLMAYER, « Wirtschaftliche und Gesellschaftsliche Entwicklung im Übergang von Alten zum Mittleren Reich » in J. ASSMANN, G. BURKARD, V. DAVIES (éd.), *Problems and Priorities in Egyptian Archaeology*, Londres, New York, 1987, p. 175-217 ; J.C. MORENO GARCIA, *Études sur l'administration, le pouvoir et l'idéologie en Égypte de l'Ancien au Moyen Empire*, Liège, 1997, p. 59-69.

53 Pour des parallèles, y compris avec d'autres termes de parenté et d'autres fonctions, cf. H.G. FISCHER, « A Daughter of the Overlords of Upper Egypt in the First Intermediate Period », *JAOS* 76, 1956, p. 102-103 ; W.A. WARD, *Essays on Feminine Titles of the Middle Kingdom and Related Subjects*, Beyrouth, 1986, p. 14-16, 22, 127-128 ; *id.*, *Index*, p. 145-146, nos 1248-1252 ; H.G. FISCHER, *Supplement*, p. 31, nos 1249a, 1251a.

54 W. WARD, *Essays*, p. 127-128.

BIFAO 99 (2000), p. 1-19 Michel Baud, Frédéric Colin, Pierre Tallet
Les gouverneurs de l'oasis de Dakhla au Moyen Empire.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

administratives. Méry, en effet, est bien présenté comme le successeur désigné, portant les attributs originaux de la fonction (cf. doc. 2, même s'il s'agit éventuellement d'une présentation *a posteriori*) et en possédant sans doute déjà des prérogatives, à l'image d'un corégent.

Gouverneurs de l'Oasis, parés d'insignes remarquables, Amény et Méry (au moins) apparaissent comme des potentats locaux dont il reste difficile d'évaluer le degré de rattachement à l'Égypte nilotique. Il n'en est pas moins clair qu'ils dirigent une circonscription territoriale à part entière, comme leurs prédécesseurs de la VI^e^ dynastie, et non pas un territoire jumelé à un nome de Haute-Égypte, comme ce sera le cas au Nouvel Empire. À cette date en effet, au moins à partir de Thoutmosis III, le gouverneur du nome Thinite est aussi responsable de Kharga et Dakhla [55], territoires dont plusieurs indices montrent qu'ils ne sont pas traités comme des circonscriptions égyptiennes [56]. L'absence de sources abydéniennes sur une telle direction conjointe dans la première moitié du second millénaire, malgré le nombre de stèles offrant une documentation prosopographique riche et variée, en était déjà un indice, même s'il s'agit d'un argument *e silentio* [57].

L'iconographie et les titres des gouverneurs de Dakhla signalent donc des personnages puissants, aux pratiques, autant qu'on puisse en juger, empreintes du modèle royal. De nombreux éléments indiquent, compte tenu des parallèles de Moyenne-Égypte, que ces personnages se situent sous le Moyen Empire, et probablement à la XII^e^ dynastie. Leur enracinement dans l'Oasis transparaît clairement du caractère funéraire de la plupart des inscriptions rassemblées ici. Dakhla offre ainsi un nouvel exemple des tolérances du pouvoir central à l'égard de provinces que la fin de l'Ancien Empire avait rendu très fortement autonomes, mais dont la continuité du gouvernement local *selon un modèle égyptien*, a sans doute été sous-estimée jusqu'ici, faute de la documentation adéquate.

55 D. REDFORD, *JSSEA* VII/3, p. 2 ; L. LIMME, *CRIPEL* 1, p. 46 ; M. VALLOGGIA, « This sur la route des Oasis », in *Bulletin du Centenaire*, *Supplément au BIFAO* 81, 1981, p. 185-190 ; S. MARCHAND, P. TALLET, « Ayn Asil et l'oasis de Dakhla au Nouvel Empire », dans ce *BIFAO*.

56 M. VALLOGGIA, *ibid.*, p. 186.

57 Ce qui n'exclut pas que des stèles abydéniennes mentionnent des fonctionnaires en relation avec l'Oasis, comme d'autres régions d'Égypte, cf. la stèle publiée par H.G. FISCHER, *JNES* 16, 1957, p. 223-230 (dont le propriétaire se place à la fois sous la protection d'Igaï de l'Oasis et d'Osiris Khenti-imentiou d'Abydos).

© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

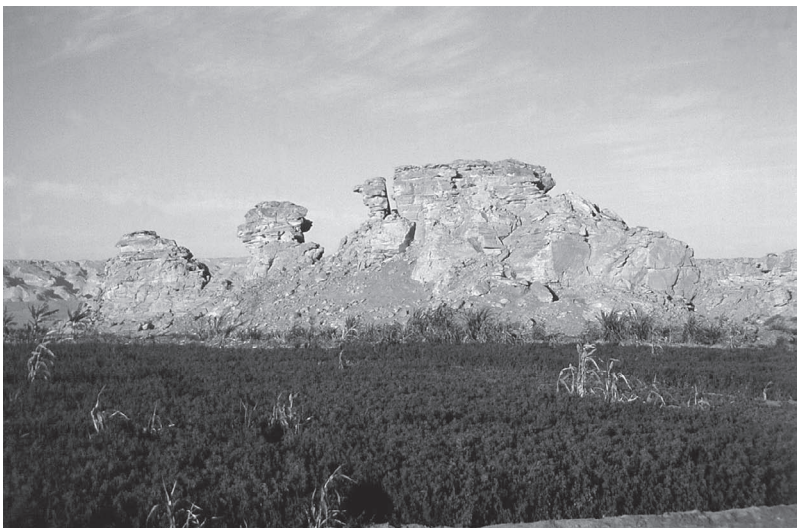


Fig. 1.
Le rocher des *ḥ3tyw-ʿ* à Ténida.



Fig. 2. Le gouverneur Amény (doc. 1).

BIFAO 99 (2000), p. 1-19 Michel Baud, Frédéric Colin, Pierre Tallet
Les gouverneurs de l'oasis de Dakhla au Moyen Empire.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

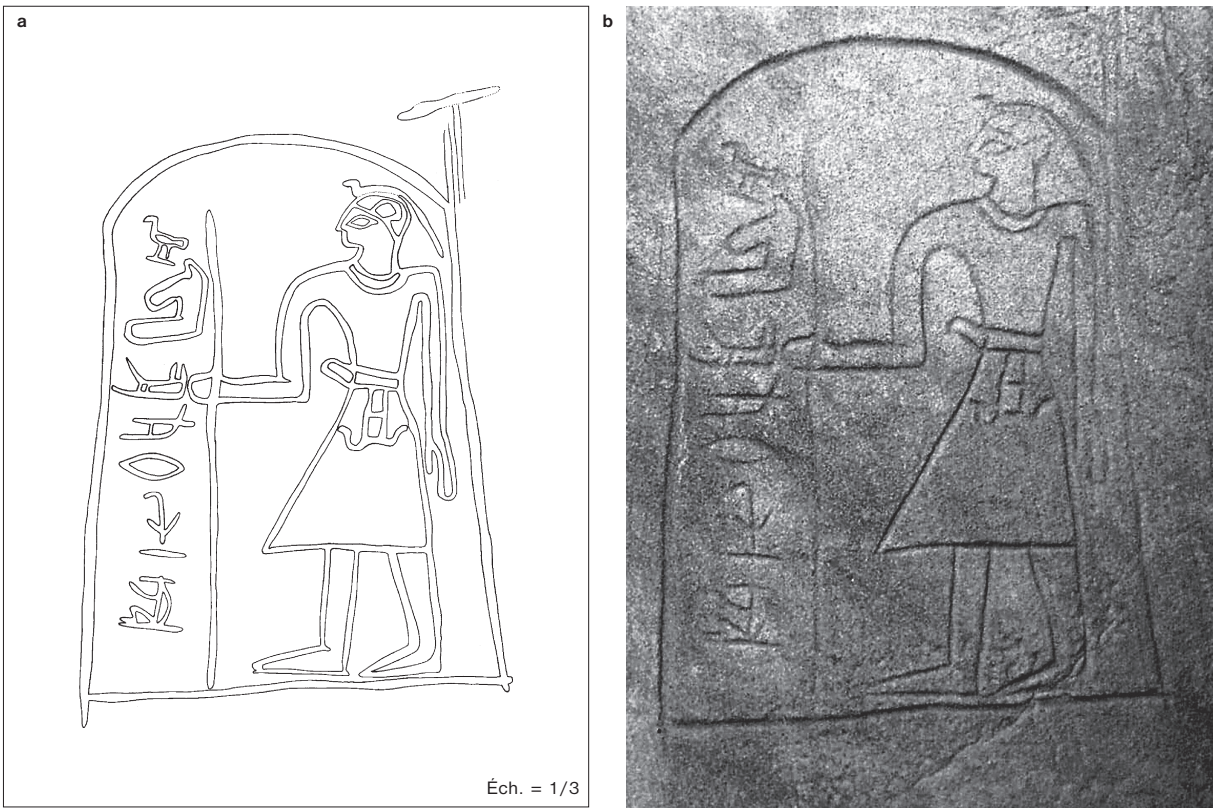


Fig. 3 a-b. Représentation du fils du gouverneur, Méry (doc. 2).

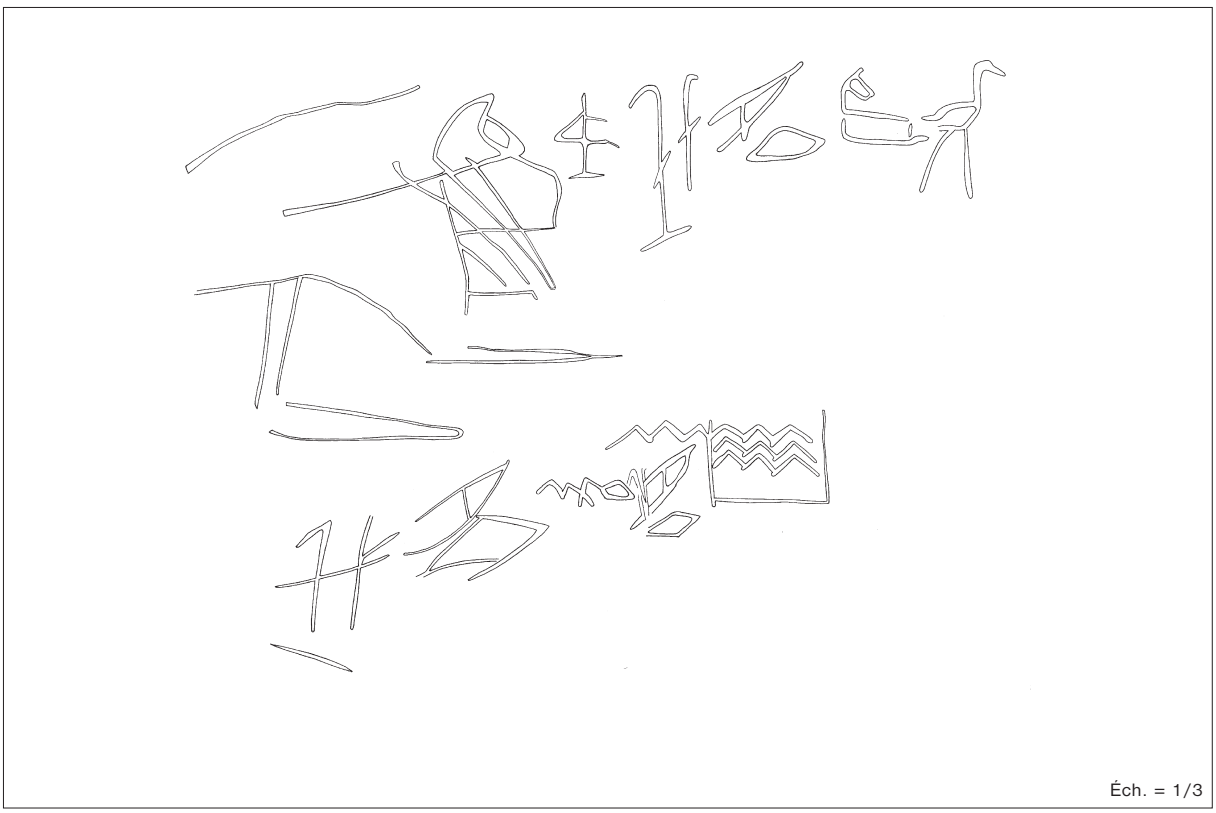


Fig. 4. Inscription du fils du gouverneur, Méry (doc. 3).

© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

a



Éch. = 1/3

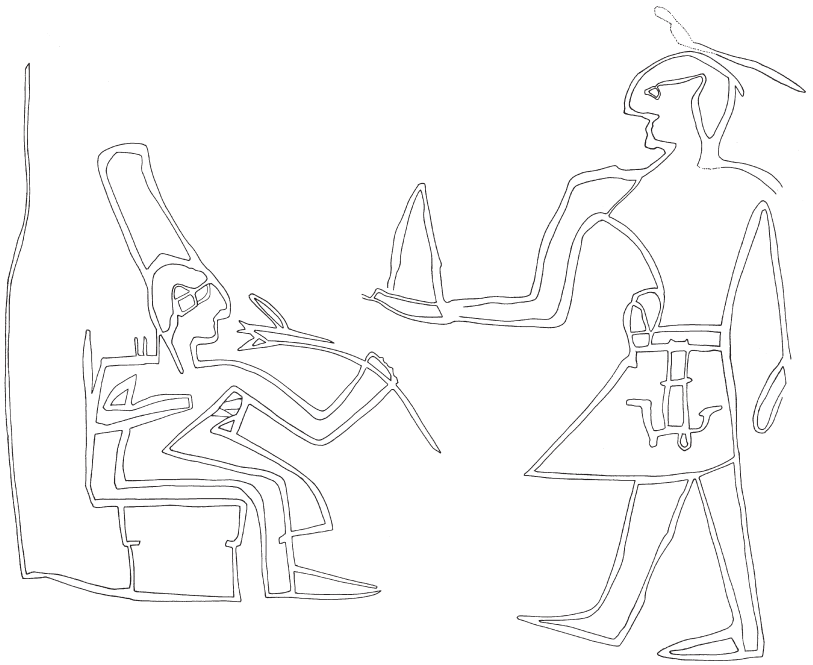
b



Fig. 5 a-b. Le gouverneur Méry face au gouverneur Amény (doc. 4).

BIFAO 99 (2000), p. 1-19 Michel Baud, Frédéric Colin, Pierre Tallet
Les gouverneurs de l'oasis de Dakhla au Moyen Empire.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

a



Éch. = 1/3

b



Fig. 6 a-b. Scène d'offrande anépigraphe : Méry/Amény ? (doc. 5).

© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net



Fig. 7. Inscription du gouverneur Khentykhety-hotep (doc. 6).

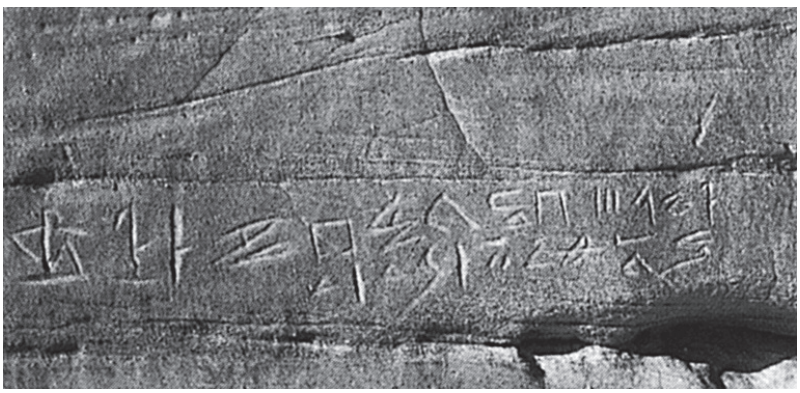


Fig. 8.
Inscription de l'intendant Méry, à Dakhla-Sud (doc. 7, photo J.-F. Sers, *Désert Libyque*, p. 204).

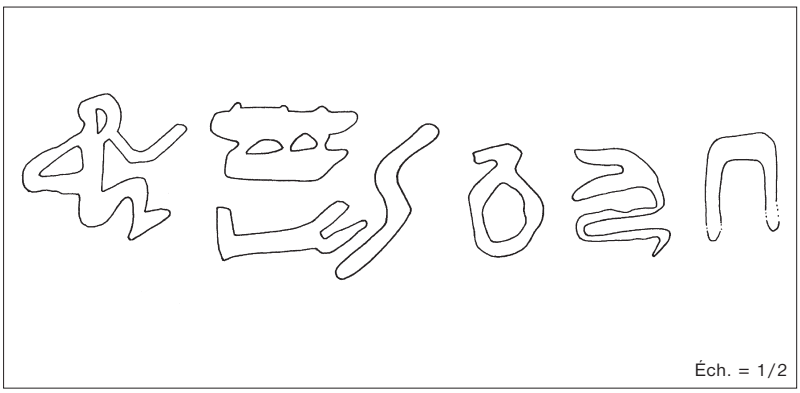


Fig. 9.
Inscription du scribe Ounou.

BIFAO 99 (2000), p. 1-19 Michel Baud, Frédéric Colin, Pierre Tallet
Les gouverneurs de l'oasis de Dakhla au Moyen Empire.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

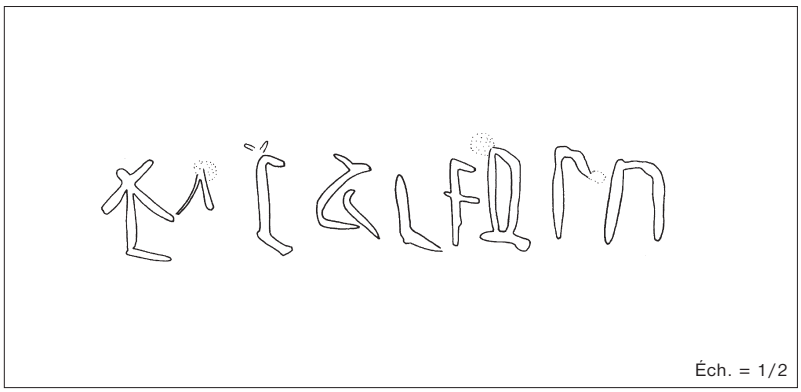


Fig. 10.
Inscription du scribe du temple Ibi.

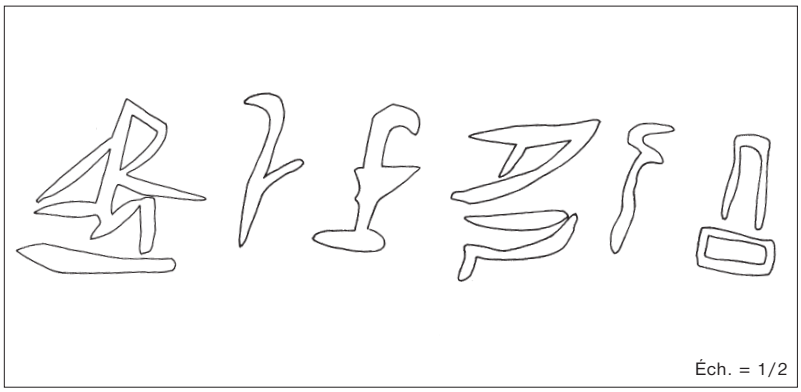


Fig. 11.
Inscription du scribe du district Mery.

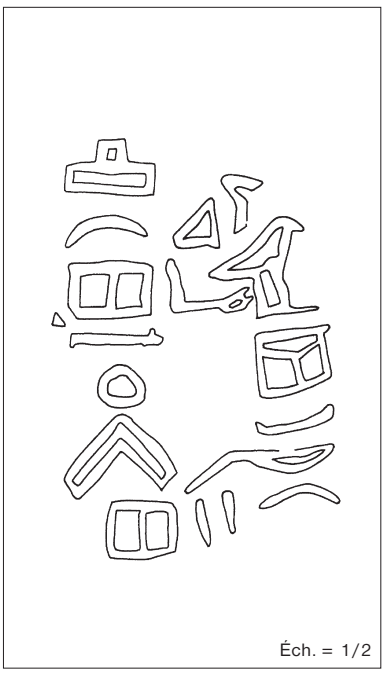




Fig. 12 a-b. Inscription généalogique.

© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net